



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-72363>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **25-72363**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville d'Angoulême

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations ponctuelles d'élagage, abattage, essouchement, entretien d'arbres, de haies, expertises et haubanages d'arbres

**Description** : Prestations ponctuelles d'élagage, abattage, essouchement, entretien d'arbres, de haies, expertises et haubanages d'arbres

**Identifiant de la procédure** : fdc16bb9-89b1-4a2d-9815-ff9a55b5fc67

**Identifiant interne** : VA-25031-25032

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La consultation a pour objet les prestations ponctuelles d'élagage, abattage, essouchement, entretien d'arbres, de haies et expertises et d'haubanages d'arbres. l'accord-cadre est alloti: - Lot n°1: prestations ponctuelles sur les arbres et les haies - lot 2 : expertises et haubanages d'arbres la forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base de prix unitaires définis par le bordereaux des prix annexé à l'acte d'engagement. Il comprend un engagement sur un montant maximum de commande annuelles de: - lot n°1: 270 000 euros HT - lot n°2: 30 000,00Euros HT Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de un (1) an. Il est ensuite renouvelable trois (3) fois pour des périodes de un (1) par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Les délais d'exécution seront mentionnés dans chaque bon de commande qui sera notifié au titulaire du bon de commande.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77211500 Services d'élagage

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente ( FRI31 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les prix du marché sont définitifs et fermes. Ils peuvent être actualisés dans les conditions définie dans le CCAP

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations ponctuelles sur les arbres et les haies

**Description :** ce lot concerne la réalisation de prestations d'élagages d'arbres, d'abattage (manuels ou mécaniques) avec essouchement (dessouchage, rognage) et différentes prestations d'entretien des sujets (alignements, isolés, bosquets) ainsi que des prestations d'entretien sur des haies (taille-haies). la forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base de prix unitaires définis par le bordereaux des prix annexé à l'acte d'engagement. Il comprend un engagement sur un montant maximum de commande annuelles de 270 000 euros HT. Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de un (1) an. Il est ensuite renouvelable trois (3) fois pour des périodes de un (1) par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Les délais d'exécution seront mentionnés dans chaque bon de commande qui sera notifié au titulaire du bon de commande.

**Identifiant interne :** 25031

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente ( FRI31 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 04/08/2025

**Date de fin de durée :** 03/08/2029

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=600551&orgAcronyme=s4m>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 28/07/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier :** Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Poitiers

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville d'Angoulême

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Expertises et haubanages d'arbres

**Description** : Concerne la réalisation des diagnostics visuels, sonores, mécaniques (maillet, pénétromètre, résistographe, test de traction..); la géolocalisation des arbres et la réalisation d'études, des dimensions, de plans d'implantation, la fourniture et la pose de haubans. la forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bon sur la base de prix unitaire définis par le bordereau de prix unitaire annexé à l'acte d'engagement. le montant maximum de commande par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaire est de 30 000,00 euros HT par an

**Identifiant interne** : 25032

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 77211500 Services d'élagage

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Charente ( FRI31 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 04/08/2025

**Date de fin de durée** : 03/08/2029

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=600551&orgAcronyme=s4m>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 28/07/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché**

**est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier :** Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Poitiers

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014,

Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ville d'Angoulême

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville d'Angoulême

**Numéro d'enregistrement** : 21160015000018

**Adresse postale** : 1, place de l'hôtel de Ville

**Ville** : Angoulême cedex

**Code postal** : 16022

**Subdivision pays (NUTS)** : Charente ( FRI31 )

**Pays** : France

**Point de contact** : service commun de la commande publique

**Adresse électronique** : marche-public@grandangouleme.fr

**Téléphone** : +33545386984

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://demat-ampa.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement** : 17860004500029

**Adresse postale** : 15 Rue de Bolssac BP 541

**Ville** : Poitiers cedex

**Code postal** : 86020

**Subdivision pays (NUTS)** : Vienne ( FRI34 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : +33549607919

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 0f33b594-e6d1-42c5-b609-fbc0bb480f6f - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 26/06/2025 à 15:55

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 26/06/2025